

N° 85



repères

PÉRIODIQUE D'ALTERRE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | NOVEMBRE 2022

1+1=3

CITOYENS ET COLLECTIVITÉS AU SERVICE DE LA TRANSITION

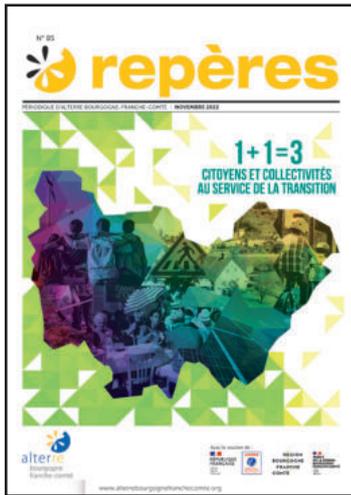



alterre
bourgogne
franche-comté

Avec le soutien de :



www.alterrebourgognefranchecomte.org



« ALLER RESPIRER
"L'HUMUS" DES TERRITOIRES »

Jean-Patrick MASSON
Président

Édito

SOMMAIRE

Ce nouveau numéro de Repères, que vous tenez entre les mains, vous propose « d'atterrir dans les territoires », pour reprendre la formule du philosophe et sociologue Bruno Latour.

Ce regard, pointé sur l'action locale, devient une nécessité, tellement les enjeux sont à la fois globaux, mais avec des réponses de plus en plus localisées. Ce regard est tout autant une orientation stratégique pour Alterre, dont les travaux au plan régional trouvent un écho et un ancrage plus forts lorsqu'ils servent de base à un dialogue territorial. Car c'est bien de dialogue dont il est question, lorsqu'il s'agit d'aller respirer « l'humus » des territoires. Et nous pourrions même dire que dans cette perspective, la forme est tout aussi importante que le fond. Nous savons que le mode de développement suivi par nos sociétés occidentales trouve clairement ses limites, nous savons également que certaines pratiques de consommation, certains comportements doivent changer, si nous souhaitons collectivement retrouver un monde soutenable. Or, la question de l'acceptabilité sociale est un socle majeur pour opérer ces changements. Et de nombreuses expériences en France et ailleurs ont fait la démonstration de l'efficacité de la participation citoyenne pour amplifier cette acceptabilité. Là aussi, les formes de gouvernance ne peuvent s'ancrer et devenir efficiente qu'en proximité.

Ce sont pour toutes ces raisons que nous avons fait ce choix d'aller parcourir quelques territoires de notre belle région Bourgogne-Franche-Comté. À partir d'éclairages de chercheurs, d'expérimentateurs et de facilitateurs - par l'intermédiaire de dispositifs régionaux -, nous essayons de montrer la diversité des expériences citoyennes territoriales. Malgré les difficultés et le fait que tout ne réussit pas partout et tout le temps, la richesse de ces expériences présente une vertu de mon point de vue, celle d'illustrer que, partout dans les territoires ruraux et urbains, des humains, en lien avec les institutions locales, se lèvent, se rassemblent, remontent les manches et donnent de l'espoir, dans une période pour le moins troublée.



3

La participation citoyenne

« Le sens de l'histoire s'acquiert en y participant un peu »
(Baldini)

10

Comment ?

« On ne peut se passer d'une méthode pour se mettre en quête de la vérité des choses »
(Descartes)



15

Et dans nos territoires ?

« Plus c'est local, plus c'est universel »
(Tavora)



« LE SENS DE L'HISTOIRE S'ACQUIERT en y participant un peu »

(Antonio Baldini)

La transition socio-écologique se fera par et dans les territoires, en associant l'ensemble des acteurs locaux. L'implication des citoyens dans les processus de décision publique remplace l'intérêt général au centre des enjeux et assure l'adéquation des politiques publiques aux besoins exprimés. Le pouvoir d'agir du citoyen s'en trouve renforcé, ainsi que la réussite des projets.



Débat autour de l'agriculture et de l'alimentation locale à Mâlain (Côte-d'Or) lors du festival Atout bout d'champ © Antoine Lagneau

Les enjeux de la transition écologique, au sens large, sont tels qu'ils irriguent la vie des communautés tant au plan international qu'au niveau local. Depuis la définition de politiques publiques mondiales, européennes et nationales, les territoires régionaux et locaux doivent en accompagner la mise en œuvre. Les transformations systémiques comptent, en moyenne,

pour trois quarts de l'effort à mener, afin d'inverser la courbe d'un mode de développement qui n'est plus soutenable. Le quart restant demeure dans les changements de comportements et l'engagement des individus. C'est donc l'addition d'orientations de politiques publiques, avec la mise en œuvre opérationnelle, qui peut favoriser la réussite de projets de

transition sur les territoires. Pour cela, il est intéressant d'analyser les effets des actions conjointes des collectivités et des acteurs locaux.

Une démarche de participation citoyenne consiste à associer les citoyens dans la construction des politiques publiques, en prenant en compte la diversité de leurs opinions et de leurs

attentes. Cette association permet de partager un diagnostic et de définir des solutions collectivement souhaitables, pour adapter la décision publique à l'intérêt général, tout en renforçant le pouvoir d'agir du citoyen qui peut s'exprimer d'une autre façon que lors d'un vote. Elles peuvent prendre différentes formes, dans lesquelles le niveau d'implication est graduel : information, consultation, concertation, coconstruction. Globalement, ces démarches, dans lesquelles les institutions coopèrent avec les acteurs pour travailler ensemble, favorisent les dynamiques de territoire et apportent différentes plus-values au niveau de l'efficacité des actions, mais aussi de la capacitation* des citoyens sur les

enjeux. Toutefois, si on veut mobiliser autour d'un projet, il faut veiller à ce que certaines dispositions soient respectées, tant au niveau du citoyen, que dans les services de la collectivité.

La loi a permis et renforcé, depuis plusieurs décennies, le cadre pour développer la participation, c'est une forme de démocratie octroyée au sens des sciences politiques (dit autrement « top down »). Par ailleurs, les démarches ascendantes citoyennes, dites de démocratie conquise (ou « bottom-up ») se sont considérablement développées. Ces deux mouvements doivent se rencontrer pour s'appréhender, s'articuler, afin d'enrichir un terreau favorable à

la naissance et au déploiement de politiques publiques adaptées aux besoins des habitants. L'exercice est délicat et demande un équilibre difficile à trouver au milieu des subtilités institutionnelles. En tout état de cause, les enjeux de transition écologique, caractérisés par la complexité, mais également marqués par la dimension systémique avec une interdépendance de chaque élément, requièrent une bonne dose de savoir, savoir-faire et savoir-être. C'est pourquoi, la participation citoyenne nécessite que la démarche soit animée, coordonnée, et qu'un tiers garantisse la qualité des échanges pour dépasser, parfois, les clivages entre les groupes d'acteurs.

Éric HOULLEY

Vice-président en charge de la cohésion territoriale, de la politique de la ville, des ruralités, des parcs naturels et des contrats de plan



Sarah PERSIL

Vice-présidente en charge de la jeunesse, de la vie associative, de la citoyenneté et de la démocratie participative



INTERVIEW CROISÉE D'ÉLUS DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ LA PARTICIPATION CITOYENNE, UN ENJEU PRIORITAIRE

Comment caractérisez-vous l'état de la participation dans les territoires, particulièrement dans la transition écologique ?

Éric Houlley : Le nouvel âge de la démocratie, fondé sur des méthodes plus participatives et une plus grande implication citoyenne, est atteint en région Bourgogne-Franche-Comté, mais pas plus qu'ailleurs. La Région fait beaucoup d'efforts pour essayer de le faire progresser,

en particulier avec les politiques territoriales liées à la transition écologique. L'essentiel du travail reste devant nous. Dans le dispositif ENVI (Espaces nouveaux, villages innovants), par exemple, les projets ne sont retenus que si la double dimension, transition écologique et participation citoyenne, est présente.

Sarah Persil : La participation citoyenne est identifiée comme un enjeu prioritaire de notre stratégie de mandat. Pour freiner

l'abstention et redonner goût pour participer à la politique, au sens noble du terme, les citoyens doivent être associés à la conduite des politiques publiques. Par ailleurs, dans les éco-lycées, il y a obligatoirement une participation active des jeunes pour transformer leurs lieux de vie. Une quinzaine d'éco-lycées sont inscrits dans cette dynamique aujourd'hui. Il existe également un réseau, les POTES (Pionniers ordinaires de la transition écologique), avec 400 personnes identifiées

À l'heure où les questions d'énergie, de perte de biodiversité, de réchauffement climatique se font entendre de plus en plus fortement, la capacité à initier et à mener des projets, en réunissant l'ensemble des forces vives au plan territorial, peut être une voie de résolution des problèmes. C'est, en même temps, pour l'animal social qu'est l'être humain - au sens d'Aristote -, un formidable moment pour retrouver le plaisir de faire ensemble.

** La capacitation est un processus par lequel un individu ou un collectif acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits et de s'affranchir de toute dépendance.*



Lors de la journée de restitution des rencontres citoyennes d'Imagine la Nièvre ! le 25 juin 2022
© Conseil départemental de la Nièvre

dans une cartographie régionale. Enfin, nous avons en projet de créer, en 2023, une convention citoyenne pour le climat au côté d'un « GIEC régional » (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

Dans vos prérogatives, comment la Région accompagne-t-elle les démarches de participation ?

É. H. : Autour des politiques de la ville, j'observe une participation active dans le cadre des conseils citoyens, que nous associons systématiquement à nos travaux. La transition écologique est omniprésente dans ces questions. Par ailleurs, au plan de la prospective territoriale, nous avons en charge de modifier le SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et nous allons proposer un réel travail participatif à travers des ateliers territoriaux. Les enjeux sont forts avec le ZAN (zéro artificialisation nette) à l'horizon 2050, par exemple, où les intérêts sont extrêmement contradictoires.

S. P. : Au-delà du dispositif ENVI, le Conseil régional finance des postes de chargés de mission de développement économique et anime le Réseau économique territorial à l'échelle départementale. Avec les services de l'État et les acteurs économiques, nous accompagnons

les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) à imaginer leur développement économique local. Par ailleurs, nous finançons de l'ingénierie dans les SCOT (schémas de cohérence territoriale), où plusieurs enquêtes citoyennes existent. Enfin, avec le dialogue structuré de la jeunesse, nous avons acté de mobiliser les jeunes sur les politiques régionales autour du prisme de l'écologie. Ces dynamiques participent au changement de « logiciel ».

Quelle est la plus-value d'un projet de transition construit avec les citoyens ?

É. H. : La démocratie plus directe reste encore une nouvelle frontière. Nous n'avons pas tout à fait complètement muté. Sur les quartiers prioritaires, nous soutenons des opérations de rénovation urbaine qui impliquent des citoyens. La collectivité s'y retrouve pleinement en matière d'appropriation et de respect du lieu. Selon qu'il y ait participation ou pas, nous observons des résultats très différents.

S. P. : Cela permet aux personnes de reprendre confiance et facilite la prise de conscience sur la nécessité de faire un effort collectif, face aux enjeux qui nous attendent. Pour notre collectivité,

assez éloignée de l'action locale, nous risquons de nous tromper dans la conduite des politiques publiques, si nous n'avons pas ces allers-retours avec la proximité.

Avez-vous des exemples de territoires participatifs accompagnés par la Région ?

É. H. : J'ai vu, récemment, une belle expérience à Chilly-le-Vignoble (Jura) dans le cadre d'ENVI. Nous avons aussi accompagné un réseau de neuf Villages du futur, en milieu rural, avec des moyens d'ingénierie, pour bâtir des projets fondés sur l'implication citoyenne. De très belles initiatives se dessinent pour l'avenir. On pourrait aussi citer le réseau des Centralités rurales composé de 128 communes, où le financement régional est basé sur la participation dans les animations commerciales.

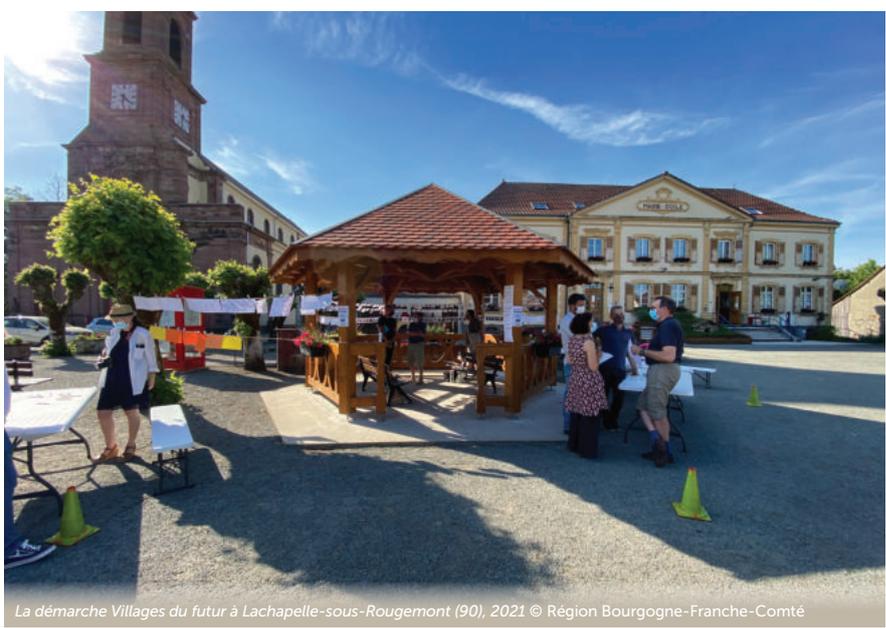
S. P. : Dans ce réseau, des communes travaillent sur une méthodologie commune et souhaitent connaître un développement harmonieux, comme la commune de Bletterans (Jura), qui a repensé ses espaces publics avec un cahier des charges intégralement travaillé par les habitants.

EXPÉRIMENTATION

Les Villages du futur : une aventure collective

Au commencement de la démarche, une expérimentation sur l'innovation dans les politiques publiques à destination des espaces ruraux, « la Transfo Bourgogne », conduite par l'association La 27^e Région et la Région, puis un projet de territoire conduit par le Pays Nivernais Morvan (Nièvre) et inspiré de deux communes rurales du département, Luzy et Lormes, qui souhaitent se réinventer en mobilisant leurs citoyens. À la sortie, 14 communes embarquées dans l'aventure. À l'issue d'une première génération, c'est une cinquantaine de projets qui ont vu le jour dans le domaine artisanal, du commerce, du numérique... avec le soutien de la Région, de l'État et du Département pour la mise en œuvre concrète. Aujourd'hui, la dynamique enclenchée a d'ailleurs permis un prolongement par la Région Bourgogne-Franche-Comté qui, à travers un appel à candidatures, accompagne neuf autres communes sur toute la région, pour des démarches participatives et innovantes, en les mettant - entre autres - en réseau, afin d'échanger et de se transmettre les bonnes idées pour leur redéploiement.

Par ailleurs, la poursuite de la dynamique du territoire a pu se faire au travers de dispositifs d'État, comme Petites villes de demain. C'est le cas, par exemple, pour Châtillon-en-Bazois, Moulins-Engilbert, Luzy et Cercy-la-Tour au sein de la communauté de



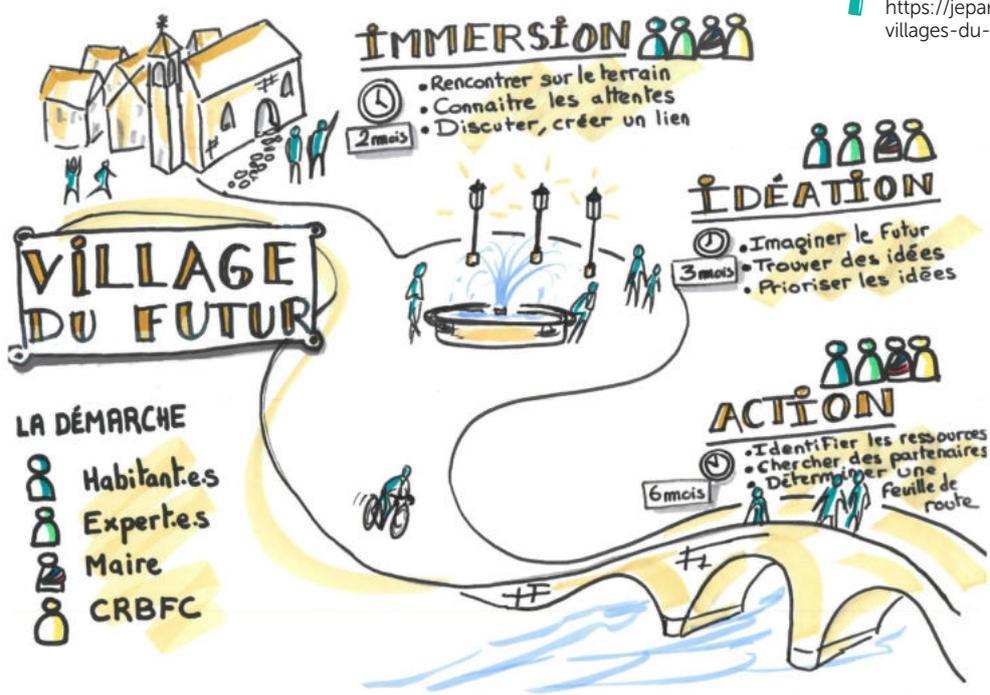
La démarche Villages du futur à Lachapelle-sous-Rougemont (90), 2021 © Région Bourgogne-Franche-Comté

communes Bazois Loire Morvan (Nièvre). Autour de quatre axes et de 70 fiches actions, la démarche se déploie sur le bâti, le développement d'offres de services, l'aménagement des centres bourgs et le développement économique. Avec la démarche des Villages du futur, la population est associée à certaines phases et peut jouer le jeu de l'expérimentation. Cela a été le cas, notamment, pour un aménagement d'une place de la commune de Moulins-Engilbert, où la phase test - lancée par le Pays Nivernais Morvan - a permis

l'observation des usages et ainsi, à la collectivité, de réajuster au besoin. Un moyen intéressant pour une collectivité - quand la possibilité lui est faite - d'anticiper d'éventuelles déconvenues. Pour Petites villes de demain sur ce territoire, la concertation démarrera en 2023.

Villages du futur ou Petites villes de demain conduisent, in fine, au même objectif : montrer aux acteurs des espaces ruraux que le déclin n'est pas inéluctable.

EN SAVOIR PLUS :
<https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr/villages-du-futur>



La parole aux experts de la participation citoyenne en France

Jean-François Caron, maire de Loos-en-Gohelle, commune emblématique de la transition écologique en France

Loïc Blondiaux, spécialiste de la participation citoyenne et expert en charge de la Convention citoyenne sur le climat



DÉVELOPPER DE LA « PUISSANCE PUBLIQUE »

Jean-François CARON
Maire de Loos-en-Gohelle
(Pas-de-Calais)

Où en est-on de la démarche de participation habitante à Loos-en-Gohelle ?

Depuis 30-40 ans, la Ville de Loos a mis les habitants en posture d'acteurs. À la sortie de la mine, qui avait un modèle très encadrant, c'était stratégique de le faire. Tout a démarré par la réflexion sur notre identité, la mise en récit. Avec la révision du plan d'occupation des sols (POS), nous avons installé un processus d'implication citoyenne, qui s'est généralisé. Ce processus vise à dire qu'il faut de la participation, mais avec une responsabilisation. L'idée étant de développer de la « puissance publique », au sens où les institutions coopèrent avec les acteurs pour travailler ensemble. Nous avons mis en coconstruction tous les projets de la ville. Les plaintes des habitants et les pétitions ont été utilisées comme points de départ de stratégies collectives. Nous avons mis en place des « fifty-fifty », qui se traduisent par la construction du projet sur la base d'une idée de deux ou trois personnes. Nous passons un contrat, précisant ce que chaque partie va engager. Ce programme a concerné

une cinquantaine d'opérations, à raison de quatre ou cinq par an, dans des domaines très différents (jeunesse, agriculture, sport, fleurissement...). Nous avons également mis en place des conférences « TAID'X » bassin minier, où les gens racontent leur engagement.

Au global, la population a monté en capacitation, avec beaucoup plus de bénévoles que dans les communes limitrophes.

Quelle plus-value apporte une démarche participative dans un projet local de transition écologique ?

À mon sens, cette démarche en apporte six :

- de la reconnaissance : notre société rend beaucoup de gens invisibles ; or, le simple fait d'être reconnu est existentiel ;
- de l'intelligence collective et de la créativité dans les projets, qui sont ainsi enrichis par l'expertise d'usage ;
- une efficacité des projets supérieure : l'arbitrage rendu sur un projet est mieux accepté, si les participants ont le sentiment qu'il l'a été dans des conditions correctes ;
- une amélioration de la relation entre démocratie représentative et participative : les habitants comprennent mieux la difficulté de l'action publique ;
- une ouverture d'esprit sur la globalité des enjeux ;
- un changement de comportements : le fait de se mettre en action permet aux individus de modifier leurs comportements, notamment en termes de transition écologique.

Avez-vous quelques ficelles pour faire « prendre » la participation ?

Tout d'abord, partir du besoin des acteurs. En effet, il y a peu de chance de mobiliser, si on part des sujets du maire. C'est à partir de ces besoins qu'il est possible de tirer les fils de questionnements plus globaux. Par exemple, la problématique des accès à l'école en voiture permet d'engager la réflexion sur un plan d'éco-mobilité. Il faut montrer que la participation

va servir en affichant où il peut y avoir un infléchissement dans l'action. Il est aussi nécessaire de démontrer que, à l'issue des temps de concertation, des actions seront mises en œuvre et des décisions prises. Il faut révéler ce que produit la participation. Il y a un enjeu de cohérence. La participation se fait sur l'ensemble du processus. Enfin, dernier élément, penser à valoriser les gens qui participent et qui produisent de l'action.

Et pour faire de la transversalité au sein de la collectivité publique ?

Le responsable de l'exécutif doit maîtriser le sujet, rendre des arbitrages et être garant de la coopération. Dans les collectivités, le premier niveau de coopération entre les adjoints ou les vice-présidents est difficile. Pour ma part, je fais en sorte que le bureau municipal soit le lieu où tous les projets sont discutés collectivement. Pour garantir la transversalité, il est nécessaire d'avoir une bonne diffusion de l'information.

Il est également important de célébrer les actions qui résultent d'une posture collective. Donner la parole à toutes les parties prenantes qui ont participé renvoie aux enjeux de reconnaissance. Des transformations managériales sont à mener, en adoptant le mode projet au niveau des agents qui accompagnent techniquement les actions. C'est important, aussi, d'initier des espaces où ils peuvent évoquer leurs difficultés, dans la mesure où nous menons des changements de postures. Ce sont des espaces sécurisés, qui permettent aux agents de parler de leur ergonomie de travail, sinon ils cachent leur copie et ne montrent pas les endroits où il y a de la faiblesse.

Enfin, de la même manière, nous mettons en place des cellules de réflexivité, pour apprendre des erreurs. Nous sommes accompagnés, en continu, par des consultants qui analysent nos pratiques. C'est un gage de réussite de nos projets coconstruits.



EN SAVOIR PLUS :

Ressources ville pilote
du développement durable
sur <https://loos-en-gohelle.fr>



RÉINVESTIR LES INSTITUTIONS ET RÉENCHANTER LA POLITIQUE

Loïc BLONDIAUX

Professeur de sciences politiques
à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Pouvez-vous faire un petit survol de l'état de la participation citoyenne en France ?

L'histoire commence dans les années 1960, dans le cadre des luttes urbaines, et se poursuit avec les combats environnementaux des années 1970. La séquence historique, que nous vivons actuellement, débute à la fin des années 1990, dans un contexte de délégitimation des institutions et du personnel politique traditionnels. Des mouvements massifs en faveur de la participation ont été conduits comme un instrument de réponse à la conflictualité sociale.

Nous assistons, alors, à l'apparition d'une offre de participation à l'échelle locale et à une aspiration à la participation, de la part de citoyens souhaitant être reconnus comme des contributeurs à l'action publique. En 2022, nous observons une accélération de ces deux processus : contestation/délégitimation de la démocratie représentative et renforcement de l'offre de participation à l'échelle locale et nationale. La connaissance de la démocratie participative, depuis le grand débat national et la Convention citoyenne pour le climat, a fait des progrès majeurs. Ce qui caractérise la période actuelle, c'est la diffusion de cette thématique. De moins en moins de collectivités ignorent cet impératif et,

ainsi, elles se dotent de spécialistes de la participation. Ce paysage est dû, également, aux injonctions à la participation de natures législative ou réglementaire. Avec l'élection d'une soixantaine de listes citoyennes en 2020, nous voyons que des mouvements au sein de la société civile portent des programmes d'actions en matière de participation, presque toujours associés à un projet de transition écologique et de justice sociale.

Que reste-t-il de la démarche de la Convention citoyenne pour le climat ?

À l'échelle nationale, c'est une expérience complètement inédite par les moyens mobilisés, par l'ampleur du travail demandé et accompli par les citoyens. Faire des propositions pour réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 était un défi colossal pour ces 150 citoyens tirés au sort, qui ont travaillé pendant neuf mois. Ce qu'il en reste est une forme de précédent, qui démontre que la démocratie participative peut être, à la fois, un instrument d'action publique et une modalité de construction de la décision collective, en complément de la démocratie représentative et du travail parlementaire.

Mais cela n'a pas suffi. Le fait que la convention n'était pas institutionnalisée et qu'elle ne tenait qu'à la parole présidentielle ne lui a pas octroyé le crédit nécessaire. Même si le désenchantement issu de cette expérience a sans doute achevé de convaincre ceux qui n'y croyaient pas, ce n'est pas le sentiment général. Cette convention citoyenne a fait des émules dans un certain nombre de collectivités locales et à l'échelle internationale. Même le pouvoir n'a pas renoncé, puisqu'il est prévu, prochainement, une convention citoyenne sur la fin de vie. Il y a fort à parier qu'il y en aura d'autres mais, pour qu'elles aient une crédibilité, le travail de réception des contributions citoyennes par les autres institutions devra être mieux préparé.

Comment dépasser le mode de gouvernance épistocratique ?

Nous sommes dans une forme de pouvoir qui s'ancre dans une vision épistocratique de la démocratie, c'est-à-dire vouée à être gouvernée par des techniciens, des experts, des technocrates supposés qualifiés pour définir l'intérêt général. Dans le fonctionnement du parlement, qui peut prendre ses décisions en situation d'urgence, comme au moment de la crise de la COVID-19, il y a un rétrécissement des espaces au sein desquels la décision est débattue et une raréfaction des acteurs amenés

à y contribuer. Au final, on peut se demander si l'épistocratie n'est pas absolument contradictoire avec la démocratie qui suppose, à la fois, de la délibération et une grande diversité d'acteurs susceptibles d'avoir une influence sur elle.

Avec l'intensification des crises, les pouvoirs épistocratiques et autoritaires jouent sur les peurs, la demande de sécurité et l'urgence. À l'inverse, d'autres dynamiques dans nos sociétés vont dans le sens de la démocratisation. Les citoyens sont de plus en plus allergiques au discours d'autorité, lorsqu'ils sont directement concernés. Ces dynamiques sont portées par une demande de reconnaissance. Le mouvement des gilets jaunes exprimait ce sentiment, associé à une volonté d'influence à travers le RIC (référendum d'initiative citoyenne).

Au plan local, qu'apporte une démarche participative dans le développement d'un projet local de transition écologique ?

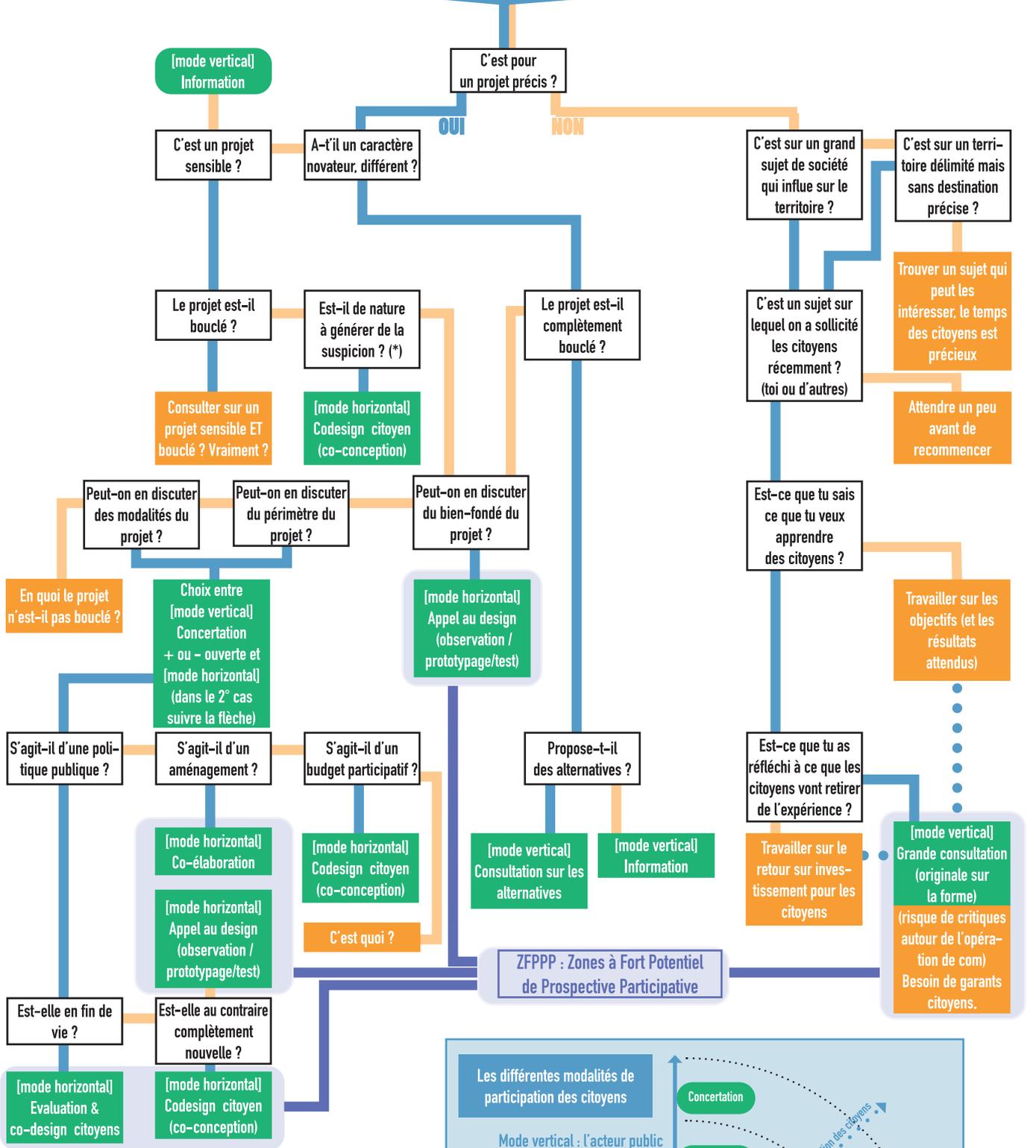
On assiste à un déphasage, un découplage entre une politique nationale, institutionnelle, qui apparaît, à la fois, déconnectée des citoyens, verrouillée par des mécanismes d'autorité et réduisant l'influence de ces derniers à sa plus simple expression.

À l'échelle locale, il semble que ce sentiment d'impuissance vis-à-vis du politique n'est pas aussi fort. On peut parler de la démocratie du faire, de la construction, déconnectée de la démocratie institutionnelle, celle que construisent quotidiennement des citoyens qui s'associent autour de communs, d'espaces à partager, des formes d'auto-organisations pas toujours connectées les unes avec les autres. Pour reprendre le concept de John Dewey, ce sont des formes de vie démocratique, qui se déploient à l'échelle des territoires. Les habitats partagés, jardins partagés, systèmes d'échanges locaux, ZAD (zones à défendre) sont des expériences préfiguratives. C'est l'idée que l'échelle municipale serait la bonne échelle pour la transition écologique, sociale et démocratique. La prise de pouvoir à l'échelon global devient un rêve de plus en plus éloigné. Or, nous ne pouvons attendre du seul local un changement systémique.

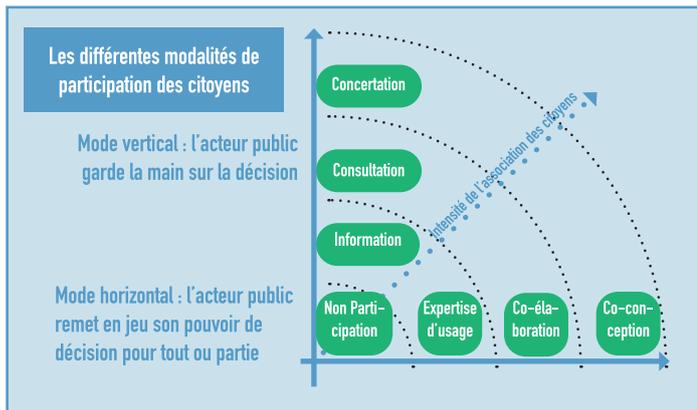
Nous observons une déconnexion entre le rythme des changements à opérer et l'accélération de l'effondrement écologique. Il y a une nécessité, pour les citoyens, de réinvestir les institutions et de réenchanter la politique.

COMMENT MENER « SA » PARTICIPATION CITOYENNE ? EN MODE HORIZONTAL OU VERTICAL ?

Auteur : Olivier Ryckewaert



ZFPPP : Zones à Fort Potentiel de Prospective Participative



(*) dans le contexte de suspicion générale et de manque de confiance dans la politique



« ON NE PEUT SE PASSER D'UNE MÉTHODE POUR SE METTRE EN QUÊTE de la vérité des choses »

(René Descartes)

La démarche participative nécessite quelques préalables pour sa bonne mise en œuvre. Sur les territoires, des dispositifs ont été mis en place pour favoriser les initiatives, mobiliser les citoyens et libérer la prise de parole, avec l'objectif de mener à bien des projets de transition.



L'objet, l'amplitude du propos, les limites choisies, la place dans les différents temps de la décision publique locale... renvoient à des formes de participation, qui sont aussi variées que les champs d'intervention.

Parce que la démarche participative ne s'acquiert pas naturellement, il est nécessaire que soient proposées des occasions d'apprentissage de la responsabilité, permettant aux citoyens de se sentir plus à l'aise avec la parole, plus « compétent » dans la compréhension et la gestion des dossiers. En somme, autant il existe de la méthode à suivre pour conduire des projets de développement sur les territoires, autant nous en trouvons pour faire intervenir les citoyens dans l'espace public. De nombreuses initiatives

et des dispositifs ont vu le jour ces dernières années, à mesure que le souhait des habitants de participer grandissait. Des formes conviviales d'animation se sont développées pour favoriser l'implication. Parce que l'appropriation d'une politique publique, d'un équipement se fait plus aisément par un processus participatif, il devient nécessaire de donner envie. Créer un cadre favorisant peut faciliter la constitution d'un terreau favorable et une culture de la participation. Car, au-delà de l'appropriation, l'enjeu est double. En effet, dans un contexte de transition écologique, participer, c'est aussi se confronter, mesurer son rôle et sa place par les actes menés au quotidien. Ainsi, la participation peut également avoir un effet sur les changements de comportement.

 ÉCLAIRAGE**Jean-Luc SAUBLET**Directeur régional délégué ADEME
Bourgogne-Franche-Comté

Avec le développement des énergies renouvelables, le système énergétique devient moins centralisé, avec des unités de production réparties sur l'ensemble du territoire et entre les mains d'un ensemble d'acteurs plus diversifié. L'État et les grandes entreprises gardent un rôle essentiel, mais ne sont plus les seuls dépositaires de la transition énergétique. La mise en place de projets initiés, maîtrisés et financés par les citoyens et les collectivités permet de concrétiser une transition énergétique envisagée par et pour les territoires ! C'est dans cet esprit que l'ADEME soutient, avec ses partenaires, les démarches citoyennes de développement des énergies renouvelables. Ces projets sont basés sur une participation des collectivités et des citoyens dans le financement des projets et intègrent une gouvernance locale, nécessaire à la construction de projets bien ancrés dans leur territoire.

Au-delà de ces aspects énergétiques, l'ADEME accompagne les territoires, acteurs essentiels de l'accélération de la transition écologique, parce qu'ils sont les

mieux à même de construire un réel projet de territoire, parce qu'ils ont des compétences clés pour la transition, parce qu'ils peuvent animer des démarches impliquant tous les acteurs, et parce qu'ils sont en proximité avec les citoyens et en capacité de les mobiliser et de faire avec eux, pour démultiplier les changements.

Dans cet esprit, l'ADEME organise, depuis l'an dernier, un challenge régional de la mobilité. L'édition 2022 a remporté un franc succès, avec pas moins de 30 collectivités et 241 établissements publics et privés, qui se sont mobilisés (le double de l'édition 2021), réunissant au total 4 493 salariés (1 761 en 2021), convaincus de se déplacer autrement pour se rendre au travail, durant la semaine européenne de la mobilité.

Ce challenge s'appuie, d'abord, sur les collectivités, pour que les employeurs de leur territoire puissent s'inscrire et permettre la participation de leurs salariés. Tous doivent donc s'engager, jusqu'au citoyen, qui bénéficiera des offres alternatives à la voiture individuelle disponibles sur son territoire.

La dimension ludique et événementielle du challenge, avec des remises de trophées, permet de tester, puis d'adopter de nouvelles habitudes de déplacement, en les inscrivant dans la durée. Les salariés, qui ont déjà l'habitude d'utiliser les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle, se trouvent confortés. Leur expérience nourrit les échanges et inspire leurs collègues, dans une dimension collective très riche en cohésion et en capacité de mobilisation des autres.

**EN SAVOIR PLUS :**<https://bourgogne-franche-comte.ademe.fr>

L'équipe d'Alterre mobilisée lors du Challenge de la mobilité ! © Alterre

ZOOM SUR**Start-up de territoire :
produire de l'idée
et du projet avec les citoyens.
Embarquement immédiat !**

« Face aux défis majeurs et complexes de nos sociétés, les solutions de demain passeront par la mobilisation de chacun et notre capacité à inventer collectivement des réponses nouvelles », telle est la formule introductive de la démarche Start-up de territoire.

Partie d'Alsace et très vite engagée dans la Drôme, le Jura et de grandes métropoles, comme Lille ou Bordeaux, la démarche a ceci d'innovant qu'elle utilise une méthode dynamique et spontanée, loin des habitudes de discussions, parfois interminables, caractérisant de multiples réunions publiques. Le parti pris de la démarche est non pas d'organiser la controverse, mais de montrer la complémentarité des idées et la force de l'intelligence collective, lorsqu'elle est mise au service d'un projet.

Un travail de fond est réalisé, en général, par un collectif ou une structure porteuse pour faire émerger les problématiques sur un territoire et la soirée start-up permet la recherche de solutions. Même s'il n'existe pas de magie en matière de développement local, force est de constater que les soirées de ce type sont très productives. Le fameux $1 + 1 = 3$ est bien illustré dans ce contexte. En effet, la synergie des acteurs issus d'univers très divers (élus, citoyens, représentants du monde associatif, économique, des institutions...) favorise la créativité et chaque soirée permet de présenter les prémices d'autant de projets qu'il y a de tablées. Tout commence, alors, à l'issue de la soirée créative. L'ingénierie et la participation des acteurs locaux sont nécessaires pour évaluer la faisabilité et/ou conduire les projets dans les territoires.

Tout récemment, Montbéliard et Besançon ont rejoint la dynamique. D'autres candidats sont sur la liste.

**EN SAVOIR PLUS :**<http://startupdeterritoire.fr>

 **RETOUR D'EXPÉRIENCE**

Nord Franche-Comté en transition

« Nord Franche-Comté en transition » est une expérimentation territoriale animée par l'association InTerre ActiV, inscrite dans le projet de recherche-action participative « BFC en transition », coordonné par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne-Franche-Comté (DREAL BFC), la Maison des sciences de l'Homme (MSH) de Dijon et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

L'expérimentation vise à favoriser la coopération entre les acteurs territoriaux de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle,

dans une perspective commune de transition sociale-écologique, en tant que transformation de la société articulant des enjeux sociaux et écologiques. Les acteurs associatifs et institutionnels de ce territoire, qui se sont réunis pour apprendre à se connaître et à discuter autour des enjeux de la transition, ont alors décrété que « la transition socio-écologique ne pourra produire des résultats concrets, qu'à la condition d'une large participation des habitants et acteurs du territoire ».

Une démarche participative a alors été conduite entre 2019 et 2022. Des projets très concrets et partenariaux ont émergé de cette dynamique de mise en liens, et des

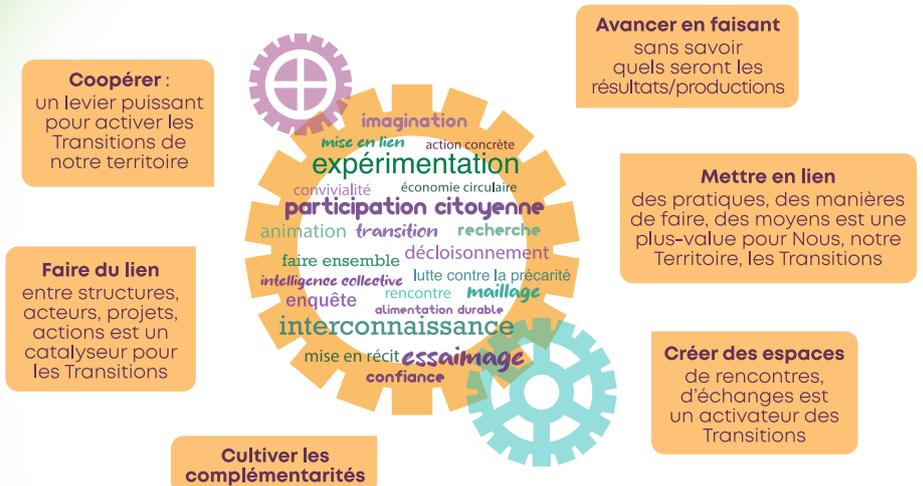
projets existants ont également été renforcés : un jardin partagé dans un quartier prioritaire de la Ville de Belfort, le lancement d'une dynamique sur la chasse aux perturbateurs endocriniens sur le Territoire de Belfort, un projet de valorisation des vergers sur l'agglomération de Montbéliard... Ces résultats montrent que la coopération, la mise en lien, le fait de cultiver les complémentarités sur un territoire, la création d'espaces de rencontres et d'échanges sont autant d'activateurs pour inspirer au quotidien les uns et les autres et pour construire ensemble les transitions sur les territoires.

Les + apportés par BFC en transition

Les acteurs soulignent que BFC en transition a apporté une plus-value sur plusieurs aspects, notamment sur des partenariats originaux, des volontés et forces vives citoyennes à transformer en projet pour le territoire, un changement de posture « sensibiliser par le FAIRE », une rencontre et une volonté de mettre des compétences et complémentarités au service du projet, des constats croisés, des partenariats forts association-collectivité.

Source : www.cooperationtransition-bfc.fr

 De la démarche globale... à l'esprit BFC !



Reproduction d'après le schéma d'InTerre ActiV



“ L'enjeu pour la suite est de pérenniser l'activité de maillage territorial dans le Nord Franche-Comté, en lien avec les partenaires locaux, pour que de nouveaux projets puissent continuer à émerger. Puis, à l'échelle régionale, il s'agira de capitaliser la démarche pour en tirer des conclusions sur les conditions d'organisation de ce type d'ingénierie des transitions en Bourgogne-Franche-Comté. »

Alex ROY, responsable adjoint du département Accompagnement des transitions territoriales - service Transition écologique à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté

La parole aux chercheurs : décryptage de nos comportements

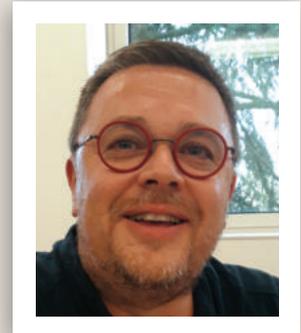
Pierre De Oliveira et Laurent Auzoult-Chagnault, chercheurs au laboratoire de psychologie Psy-DREPI (dynamiques relationnelles et processus identitaires) de l'Université de Bourgogne

Dany Lapostolle, maître de conférences à l'Université de Bourgogne et membre du laboratoire ThéMA de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté

Depuis 2021, au sein du laboratoire Psy-DREPI, des chercheurs ont engagé un projet de recherche doctorale visant à investiguer les processus psychologiques et motivationnels qui sous-tendent nos attitudes et représentations à l'égard des différents chemins de la transition.



Pierre DE OLIVEIRA



Laurent AUZOULT-CHAGNAULT

Chercheurs au laboratoire Psy-DREPI de l'Université de Bourgogne

LES « DRAGONS DE L'INACTION » FREINENT NOTRE VOLONTÉ D'AGIR

Comment expliquer, sur le plan cognitif, la difficulté collective à nous projeter dans la mise en œuvre d'une société en transition socio-écologique ?

En plus de barrières structurelles, économiques et politiques, nous serions confrontés à un ensemble de barrières psychologiques qui freinerait notre volonté d'agir, les « dragons de l'inaction » (*Robert Gifford, 2011*). Ceux-ci reflèteraient les principaux mécanismes psychologiques qui entraveraient la prise en compte de la réalité climatique et des changements nécessaires pour y faire face :

- 1 **Les limites cognitives**, qui conduisent à un faible accès aux connaissances scientifiques (ignorance), à une prise en compte de l'incertitude comme une justification à ne pas agir, à une impossibilité de prendre en compte des difficultés à venir (non présentes immédiatement), à la mise en place de biais cognitifs (optimisme) et d'une perte du sentiment de contrôle sur les comportements favorables à l'environnement.
- 2 **Les idéologies** (capitalisme libéral, croyances religieuses ou naturalistes, solutionniste technologique, motivation à justifier le statu quo).
- 3 **Les comparaisons sociales**, en considérant l'attitude ou la conduite des autres (« pourquoi je changerais, alors que les autres n'agissent pas »).
- 4 **Les coûts irrécupérables**, les investissements rendus caduques en cas de changement de conduite dans le sens pro-environnemental, des conflits de buts (acquiescer du confort versus respecter l'environnement, par exemple).
- 5 **Le discrédit**, organisé par les lobbys ou correspondant à des mécanismes de défense.

6 **Le risque perçu** - financier, technologique, social - associé au changement de comportement.

7 **L'adoption de comportements limités** : tendance à faire des actions faciles, mais non efficaces, ou à nier/diminuer les actions par des comportements ultérieurs.

Parmi ces obstacles, les dynamiques idéologiques et identitaires affectent profondément la manière dont les individus pensent, ressentent et agissent à l'égard du changement climatique. Il existerait, chez nous tous, une motivation, souvent inconsciente, à protéger, à légitimer et à maintenir une vision positive des systèmes et institutions socio-économiques en place, qui permettrait de satisfaire des besoins fondamentaux épistémiques (besoin de sens, de stabilité), existentiels (besoin de se sentir en sécurité) et relationnels, mais nous conduirait, également, à peu ressentir la nécessité de faire évoluer les choses. Selon cette approche, le changement climatique est clairement perçu comme une menace, car il remet en question la plupart des composantes fondamentales de nos sociétés industrialisées. Cela nous amènerait à minimiser les problèmes environnementaux, à considérer que les ressources de la planète sont illimitées et que nous pouvons contrôler la nature. Ce scepticisme accru à l'égard du changement climatique serait facilité par un rappel biaisé de l'information à propos de celui-ci. En effet, des études expérimentales réalisées en laboratoire révèlent, par exemple, que la motivation à la justification du système conduit les individus à se souvenir de façon erronée des preuves de la responsabilité humaine dans le changement climatique. Ce qui, en retour, les amène à minimiser l'impact anthropique sur l'environnement.

Notre capacité à nous adapter ne pourrait-elle pas induire un « effet rebond » faisant que le changement climatique ne serait plus perçu comme une situation nécessitant la remise en cause de nos modes de vie ?

Effectivement, nos sociétés oscillent entre des conduites, qui vont de l'acceptation des dommages associés aux changements climatiques et environnementaux à des ajustements plus ou moins importants des systèmes écologiques, techniques, sociaux ou économiques. Actuellement, les chercheurs distinguent trois formes de conduites collectives face au changement climatique. L'attitude la moins contraignante consiste à accepter les dommages associés (vague de chaleur, incendie, sécheresse, inondation, élévation du niveau de la mer, migration climatique). Le changement débute réellement dès lors qu'une forme de régulation se met en place. Les régulations de maintien, visent un retour à l'équilibre. On retrouve, principalement, les conduites d'atténuation : réduction

de la pollution, des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'énergie, fixation du carbone, diminution des déplacements, recyclage). Ici, les régulations de développement visent la transformation - plus ou moins radicale - de nos modes de vie. Cela implique une remise en cause du statu quo et constitue une menace pour ceux qui bénéficient du système actuel. On peut aussi prendre en compte les distances psychologiques. Lorsque les événements sont considérés comme distants, loin dans le temps, ailleurs, et pour autrui, nous avons tendance à les envisager de façon abstraite, en mode attentiste. Cela conduit à l'inaction (« c'est pour plus tard et pour les autres »). Au contraire, si l'on pense que l'évènement doit se produire sous peu, ici, on l'envisage de façon concrète. Ce qui nous pousse à agir. Dans le même temps, le fait de présenter ces aléas climatiques comme étant proches peut conduire à l'anxiété, au remord, à des émotions qui, elles aussi, peuvent perturber notre volonté d'agir.

Dany Lapostolle est maître de conférences HDR (habilité à diriger des recherches) en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Université de Bourgogne et membre du laboratoire ThéMA (théoriser, modéliser pour aménager) basé à Besançon et à Dijon. Ses recherches portent sur la prise en compte de la transition énergétique et de la préservation de la biodiversité dans les politiques d'aménagement et développement du territoire. Il cherche à comprendre comment les territoires peuvent aujourd'hui se développer autrement, en intégrant les enjeux de la transition écologique. Dans cette étude, Dany Lapostolle interroge les conditions de la territorialisation de la transition à partir d'une analyse comparative de trois trajectoires territoriales de transition énergétique en Bourgogne-Franche-Comté.

TERRITORIALISER LA TRANSITION

En mai 2016, le gouvernement français, dans le cadre de son programme de réindustrialisation du pays « Nouvelle France industrielle », lance l'appel à projets « Territoires hydrogène ». Celui-ci a pour objectif de faire émerger des démonstrateurs recourant au vecteur hydrogène (1). Ces démonstrateurs s'inscrivent dans des dynamiques territoriales au service de la transition énergétique pour la croissance verte, issues de la loi éponyme du 17 août 2015. Des enjeux d'aménagement, d'articulation d'échelles spatiales et institutionnelles, de gouvernance et de démocratisation de cette action publique, qui structure l'avenir des territoires et de leurs habitants, apparaissent en arrière-plan. C'est sur ces conditions de territorialisation de la transition énergétique, cachées derrière la matérialité des démonstrateurs, que nous portons le regard.

La territorialisation de la transition oscille entre une logique de recentralisation, qui s'opère à distance par le gouvernement, faisant des collectivités territoriales des segments d'exécution d'une politique définie par le centre grâce à de puissants

instruments d'action publique (Epstein, 2005 ; Lapostolle, 2010) et la gouvernance territoriale, qui mobilise des acteurs locaux et des services déconcentrés de l'État tels que la DREAL, l'ADEME, où la négociation, la proximité et la coordination, sans véritable hiérarchie institutionnelle, conditionnent la décision. Ici, « la transversalité entre champs sectoriels, l'intéressement des citoyens sont valorisés, car considérés comme décisifs pour mettre en œuvre les politiques publiques ministérielles » (Poupeau, 2013, p. 468). On peut alors mobiliser la notion de capacité énergétique territoriale (CET) pour rendre compte de cette dimension de la territorialisation de la transition. Territorialiser la transition reviendrait alors à créer un environnement susceptible d'augmenter les pouvoirs d'être et d'agir des individus et de leurs collectifs.

La capacité énergétique territoriale dérive des travaux d'Amartya Sen (1999 a ; 1999) et de leur application à l'écologie territoriale (Buclet, 2015) qui mobilise la notion de capacités territoriales (Loubet et al., 2011). « Les capacités territoriales font

référence aux opportunités individuelles d'être et de faire ce que les personnes valorisent liées à l'inscription des individus dans le territoire ». Cette proposition revient à identifier ce qui, au sein du territoire, permet aux individus de convertir des ressources matérielles immatérielles en réalisations concrètes et d'atteindre les buts de vie qu'ils se fixent. Mais il existe également au sein des territoires des capacités collectives qui nécessitent de prendre en compte le rôle de l'action collective, des institutions et des structures sociales dans la création des capacités individuelles. Il faut donc inclure les processus collectifs qui sont responsables des résultats à l'échelle individuelle.

1. Un vecteur énergétique, tel que l'hydrogène, est un élément qui est produit par une source énergétique primaire. Il peut être stocké et/ou transporté afin d'être à nouveau converti en énergie en un endroit et un temps voulu.



EN SAVOIR PLUS :

Dany Lapostolle. Analyser les trajectoires territoriales de transition énergétique : les territoires hydrogène en France. Vertigo, 2021, 10.4000/vertigo.30105. hal-03253833



Un Agenda 2030 ambitieux et participatif pour la Ville de Longvic



Philippe Chagnon, directeur général des services et coordinateur de l'Agenda 2030 à la Ville de Longvic
Céline Tonot, première adjointe au développement durable et au développement économique

Depuis plusieurs décennies, la Ville de Longvic (Côte-d'Or) s'illustre par son engagement en matière de préservation de l'environnement : création d'un écoquartier et de jardins partagés, mise en place d'un verger conservatoire et d'un arboretum, valorisation écologique de l'Ouche, partenariat avec le Jardin des Sciences et avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne ou encore gestion différenciée et raisonnée des espaces verts...

Depuis 1995, les documents stratégiques se succèdent, intégrant toujours plus de nouveaux chantiers : une Charte de l'Environnement, puis un Agenda 21 et, plus récemment, un Agenda 2030.

En 2018, date à laquelle ce dernier est lancé, la municipalité fait un bond en avant sur les questions sociales et environnementales, et démontre une volonté forte de mettre en œuvre, concrètement, la transition socio-écologique sur son territoire, en associant les habitants.

Pour Philippe Chagnon, directeur général des services et coordinateur de l'Agenda 2030 de Longvic, c'est un « formidable outil de mobilisation pour les Longviciens... à la condition de les associer largement ! ». L'agenda 2030, qui a pour objectif de décliner, à l'échelle locale, les 17 objectifs de développement durable (ODD) internationaux, a été cité comme référence par l'ONU, en 2019, et il est aujourd'hui considéré comme la feuille de route politique de Longvic.

Aussi, entre avril et novembre 2018, la municipalité, épaulée par le bureau d'études ExtraCité, donne à ses habitants l'opportunité de rêver leur ville à l'horizon 2030. Et ils sont nombreux à la saisir ! Certains citoyens ont pu proposer leurs idées dans le cadre d'instances citoyennes existantes, comme le Conseil citoyen longvicien, d'autres lors d'ateliers de concertation : une centaine d'habitants, de tous âges et de tous horizons, se sont ainsi exprimés, à l'aide d'outils d'animation innovants et conviviaux, à l'image du jeu de société « ODD » créé par ExtraCité.

Au final, ce grand « remue-méninges » a fait émerger plus de 200 contributions citoyennes, reprises et enrichies par l'équipe municipale à l'automne 2018, pour aboutir à la rédaction du plan d'actions.



Festi'Longvic © Ville de Longvic

En 2022, après quatre ans d'Agenda 2030, une grande partie des projets sont engagés, voire déjà réalisés : lancement d'un plan annuel de plantation d'arbres, abandon de 40 hectares urbanisables au profit de l'agriculture, instauration d'un cycle de soirées-conférences, programme de rénovation thermique des bâtiments municipaux ou encore création de trois forêts urbaines.

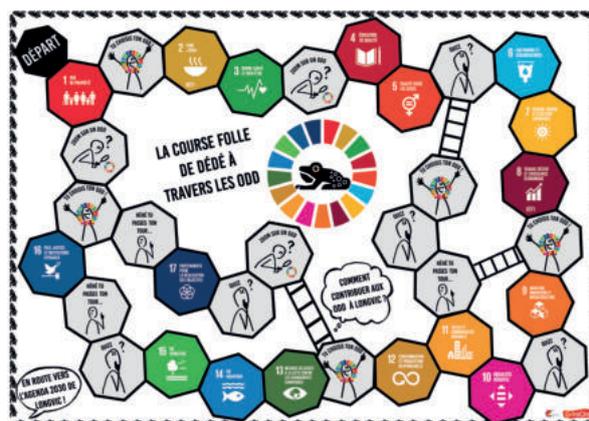
En 2020 et 2021, la municipalité, en partenariat avec l'ONGE* Forestiers du monde, décide de créer plusieurs bois urbains expérimentaux en associant des écoles, ainsi que l'association Trisomie 21. Dans le cadre de chantiers participatifs, et avec l'aide du service espaces verts de la collectivité, les enfants ont donné naissance à plusieurs forêts urbaines, qui vont contribuer à l'adaptation au changement climatique de Longvic. À travers l'acte de planter, ces enfants « futurs citoyens » (voire même « déjà citoyens » !), se responsabilisent et deviennent des acteurs à part entière de l'aménagement de leur lieu de vie.

Pour Céline Tonot, première adjointe à la Ville de Longvic, cette volonté de faire de la participation citoyenne quelque chose de véritablement incarné profite à l'équipe municipale, comme aux habitants.

Grâce à la connaissance qu'ils peuvent avoir de leur lieu de vie, les idées et contributions des citoyens, justes et réalistes, permettent aux élus d'avoir une vision plus éclairée des projets. De leur côté, les habitants en apprennent davantage sur les réalités et les contraintes de leur territoire, ainsi que sur le fonctionnement de la collectivité.

Pour l'élue, il apparaît aujourd'hui nécessaire de donner la possibilité aux habitants de participer à l'élaboration du projet politique de leur territoire, pour qu'ils puissent exercer leur rôle de citoyen, s'approprier l'espace public et, plus largement, prendre conscience de l'importance de « l'intérêt général », dans une société plutôt tournée vers l'individualisme. « C'est en construisant ensemble que l'on fait société ! »

*organisation non gouvernementale environnementale



Jeu de société « ODD » © ExtraCité

 **CONTACT :**
mairie@ville-longvic.fr

 **EN SAVOIR PLUS :**
<https://ville-longvic.fr>



Imaginons ensemble une recyclerie à Maîche



Céline Renaud,
directrice de Re Bon
Gaëlle Journot,
responsable du pôle mobilisation
territoriale pour la réduction des déchets
à Préval Haut-Doubs



Préval Haut-Doubs, syndicat mixte pour la prévention et la valorisation des déchets, est un établissement public, qui agit pour réduire et valoriser les déchets, sur les deux tiers du département du Doubs, représentant 221 communes et 142 800 habitants. À partir de 2015, à la demande des élus du territoire, l'établissement souhaite impulser le réemploi sur son territoire. Pour mener à bien cette initiative, le syndicat coordonne alors une mission d'études pour réaliser un état des lieux des besoins et potentiels, en partenariat avec les communautés de communes et les acteurs locaux du réemploi. Ce travail aboutit à la définition de plusieurs projets, dont celui de Maîche (bassin de population de 20 000 habitants) pour la création d'une recyclerie, outil dédié au réemploi d'objets et de matières considérés comme des déchets. Il en ressort, également, la vision d'un développement de projet s'appuyant sur une réelle mobilisation de toutes les forces vives locales et, notamment, citoyennes. Pour ancrer la recyclerie sur le territoire, une démarche de concertation s'est, ainsi, mise en place : de la construction, en passant par l'exploitation de la structure, jusqu'à son animation quotidienne.

Entre 2018 et 2019, Préval Haut-Doubs œuvre pour mobiliser le territoire, aligner les intérêts, et coconstruire les usages et la gouvernance de la recyclerie avec les personnes intéressées, accompagné par la Fruitière à Énergies et France Active Franche-Comté. Un maillage de citoyens et d'acteurs locaux volontaires est identifié. Les têtes de réseaux (du réemploi, de la solidarité, de l'aide sociale, d'entreprises) sont consultées, lors de rendez-vous individuels, pour préparer la mobilisation et identifier des ambassadeurs du projet. Pour toucher le plus largement possible la population, la communication se déploie via différents médias : site Internet dédié, affiches, articles dans la presse. Au total, 80 personnes de tous

horizons ont participé à la mobilisation citoyenne : citoyens, entreprises, associations, acteurs sociaux, acteurs du réemploi... Un groupe projet a été créé pour « façonner » la recyclerie. Après un an d'incubation, en décembre 2019, l'association de préfiguration est constituée, pour accompagner le projet et participer à la gouvernance aux côtés des collectivités et opérateurs du réemploi. Préval a acquis un terrain dans la commune de Maîche, afin d'y construire la future recyclerie, avec l'ambition d'ouvrir des pistes en matière de construction durable. Le bâtiment, à énergie positive et en matériaux biosourcés, a été lui-même construit en privilégiant l'intégration de matériaux issus du réemploi récupérés sur les chantiers de déconstruction. La toiture produit de l'électricité photovoltaïque, avec une centrale de 560 m². Le magasin de la recyclerie citoyenne Re Bon a ouvert en mai 2021. Son fonctionnement et les actions de communication autour de son activité sont gérés par l'association du même nom, constituée de 45 adhérents bénévoles, 4 salariés permanents et 17 personnes en parcours.

Le développement de la recyclerie est une réponse opérationnelle à des enjeux de développement territorial. Plusieurs objectifs étaient visés dans cette opération : favoriser le réemploi et réduire le gaspillage, mettre en place des coopérations entre acteurs, créer des emplois et favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi, avoir un outil d'éducation à l'environnement, encourager une consommation alternative. Mais ce projet sous-tend clairement deux autres enjeux :

- Expérimenter d'autres manières de mener un projet, réinventer la démocratie et développer de nouvelles formes de gouvernance, laissant une place importante aux citoyens.
- Faire de la recyclerie une fabrique à initiatives et un carrefour des forces vives locales, au service de la transition écologique et du développement local.

Il a fallu beaucoup de temps et d'énergie pour aligner les intérêts des acteurs, mais cette action est une réussite, comme le montrent les résultats obtenus sur les ventes, la création d'emplois et les évolutions à venir. Selon la collectivité, ce projet est reproductible, en prenant soin de s'adapter au contexte local et en laissant le pouvoir de décider des usages et de la gouvernance au collectif. D'autres perspectives sont

CHIFFRES CLÉS 2022

COLLECTE :

160 TONNES D'OBJETS

VALORISATION :

**90 TONNES D'OBJETS
VENDUS RÉEMPLOYÉS/RÉUTILISÉS**

VENTES :

**220 000 EUROS
DE CHIFFRE D'AFFAIRES**



imaginées, allant toujours dans le sens de la transition du territoire : l'extension du lieu et la création de deux pôles dédiés au réemploi et à l'économie circulaire, incluant des déchèteries, mais aussi sur d'autres enjeux pour l'association Re Bon, autour de la mobilité - avec le développement du transport d'utilité sociale - et de l'inclusion numérique.



CONTACT :

contact@recyclerie-maiche.org

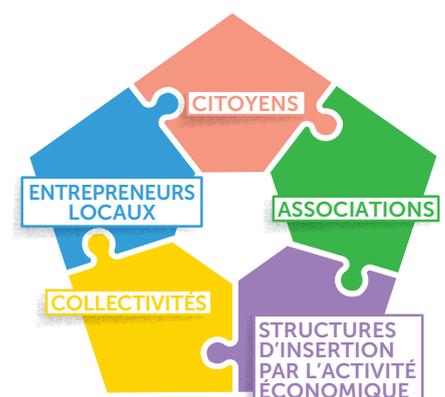


EN SAVOIR PLUS :

www.recyclerie-maiche.org

SCHÉMA DE LA GOUVERNANCE

Source : Préval





Montain : un village où il fait bon vivre au cœur de la nature jurassienne



Marie-Odile Mainguet,
maire de Montain (Jura)

Dans ce village d'un peu plus de 500 habitants, situé presque au centre du département du Jura, l'ambiance participative est au beau fixe. Il faut dire que Madame la Maire, Marie-Odile Mainguet, est une « ancienne » participante du groupe « coin nature », collectif d'une quinzaine d'habitants qui s'approprie un espace du village pour le renaturer et en faire un espace convivial. On y trouve une cabane en osier entièrement créée par les citoyens, un sentier pieds nus, des haies sauvages, des Incroyables comestibles et des arbres fruitiers. Cette dynamique fait transpirer une certaine tonalité de ce qui se passe à Montain, commune qui fait également le pari de la jeunesse dans un département où 31,7 % de la population a moins de 30 ans en 2019, un taux en dessous de la moyenne nationale (35,4 %). À travers un chantier autonomie, 14 jeunes de la commune, âgés de 14 à 17 ans, sont sensibilisés aux logiques du travail, mais également à l'engagement pour l'intérêt public. Encadrés par des bénévoles du village, ils s'exercent et réussissent, entre autres, à réaliser un mur en pierres sèches, à fabriquer des traverses à partir d'un chêne de la commune... Toute une série de travaux favorisant, par ailleurs, la sensibilisation à la construction écologique ou à l'utilisation de matériaux naturels. Des chantiers qui facilitent également le lien social sur la commune et la connaissance mutuelle entre les jeunes et la Mairie. Au total, plusieurs vertus en une action.

La municipalité n'en reste pas là et actionne d'autres leviers pour préserver son territoire. C'est par exemple la



Chantiers autonomie © Commune de Montain

suppression de l'éclairage public, le zéro phyto (entretien des espaces extérieurs sans utilisation de produits phytosanitaires de synthèse), avant la loi pour les cimetières, la mise en œuvre de plantes résilientes à la sécheresse, la substitution du chlore par des poissons dans les fontaines.

C'est aussi une inscription dans l'écosystème local en étant la première commune candidate pour accueillir les rendez-vous à la terre, initiés par la communauté de communes. Événements qui essaient de créer du lien entre les communes tout en favorisant la découverte et la réflexion autour de l'agriculture et de l'alimentation : spectacles, repas locaux et bios, marchés de producteurs, animations diverses caractérisent la rencontre.

Montain a également la chance de compter en son sein de nombreuses

associations actives qui participent, à leur niveau, à la dynamique d'ensemble. On y retrouve un foyer rural avec des activités traditionnelles, mais qui essaie d'infléchir ses pratiques, notamment sur le contenu et le contenant des pots de l'amitié que l'association organise. L'influence et le mouvement orchestrés par les différents acteurs locaux sur le territoire ne sont sûrement pas pour rien dans l'évolution en train de se faire. Une autre association développe une vocation complémentaire : la Fruitière à idées organise des conférences d'écrivains, des concerts, et participe chaque année à la Fêtes des possibles*. Un projet de café associatif est aussi envisagé.

Les Incroyables comestibles :

mouvement participatif citoyen de bien commun, qui cherche à promouvoir l'agriculture urbaine participative, en invitant les citoyens à planter partout là où c'est possible et à mettre les récoltes en partage.

Source : <http://lesincroyablescomestibles.fr>

Lien social, plaisir de faire ensemble et sensibilisation à la transition sont les ingrédients choisis par les acteurs de la commune, pour passer des jours heureux dans cet espace de vie rurale. Pour Madame la Maire, qui se déplace majoritairement en vélo, pour montrer l'exemple, « les habitants n'impulsent pas forcément, mais nous observons des évolutions par la dynamique générale ». Et l'ambiance générale s'en ressent fortement. Il y a plus d'écoute, de bienveillance entre les gens, une appropriation et un plus grand respect des espaces publics. Et aussi un autre regard sur les plantes sauvages, des habitants qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires. En somme, une reprise en main claire de l'environnement commun et particulier. Une case à cocher de plus sur les avantages de la participation citoyenne.

*La Fête des possibles regroupe des centaines d'événements organisés pour rendre visibles toutes les initiatives citoyennes qui construisent une société plus durable, humaine et solidaire.



Chantiers autonomie © Commune de Montain



CONTACT :

mairie.montain@wanadoo.fr



EN SAVOIR PLUS :

www.montain.fr



Imagine la Nièvre !



Fabien Bazin,
président du Département de la Nièvre

Blandine Delaporte,
première vice-présidente en charge des transitions, du fonds d'innovation et d'investissement territorial et du dialogue avec les habitants



© Conseil départemental de la Nièvre

Écouter les citoyens pour construire avec eux la Nièvre d'aujourd'hui et de demain. Telle était l'ambition du Département de la Nièvre lors du lancement « Imagine la Nièvre ». Dans le cadre de réunions ouvertes à tous, plus de 3 000 Nivernais ont, ainsi, pu s'exprimer, formulant pas moins de 444 propositions pour dessiner un futur désirable au territoire.

Cette concertation a permis à Fabien Bazin, président du Département et à son équipe, de prendre 30 engagements pour la durée du mandat. L'ambition affirmée est « ensemble, faire de la Nièvre la terre des possibles, LE département où il fait bon vivre ». En synthèse, un projet de territoire au service des projets de vie des habitants.

Intégrant l'ensemble du quotidien des Nivernais, les 30 engagements s'aventurent, parfois, hors des prérogatives du Département. Un choix assumé par Fabien Bazin : « Certes, nous n'avons pas les moyens pour tout faire, mais

nous avons les moyens pour le penser, et nous avons le devoir de le tenter. Nous devons aller plus loin que nos champs de compétences, sinon nous resterons spectateurs des besoins qui ne sont pas couverts. »

L'ambition, en matière de transition écologique, est à la hauteur des enjeux et va de pair avec l'attention portée aux Nivernais les plus fragiles. Pour Blandine Delaporte, première vice-présidente en charge des transitions, du fonds d'innovation et du dialogue avec les habitants, lier ces deux dimensions était une évidence : « Nous savons que les plus fragiles seront les plus durement touchés par la crise écologique ».

Aux côtés des problématiques de santé et d'accès aux services publics, l'attention des citoyens s'est portée sur des sujets au cœur de l'actualité : le logement - dans un contexte de précarité énergétique croissante -, la transition énergétique, avec le développement de projets d'énergies

renouvelables impliquant les habitants, le développement du 100 % local, la préservation de la ressource en eau, la mutation du modèle agricole, mais aussi une attention particulière portée aux citoyens de demain, aux jeunes, dans leur capacité à être les acteurs du changement.

Place désormais à la mise en œuvre de ces engagements, dont le premier, central : l'instauration d'un observatoire citoyen qui suivra les étapes de cette feuille de route d'ici la fin du mandat. « Il sera là pour accompagner, évaluer et parfois critiquer », assure Fabien Bazin. La concertation, elle, se poursuivra sous d'autres formes, elle est essentielle : « Si on ne pense pas à demain, d'autres le feront pour nous, et je sais ce que cela peut provoquer dans des départements comme le nôtre ».



© Conseil départemental de la Nièvre



CONTACT :
imaginelanievre@nievre.fr



EN SAVOIR PLUS :
Les 30 engagements du Département
<https://nievre.fr>

QUELQUES ENGAGEMENTS DES ÉLUS DÉPARTEMENTAUX EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

N°	Engagement
10	Sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux avec la mise en place d'un plan Biodiversité dans chaque collège.
11	Développer les filières de la transition écologique en s'appuyant sur les atouts du territoire.
15	Soutenir le monde agricole face aux enjeux de transition écologique.
17	Valoriser nos pépites par la création d'un label « Made in Nièvre » et le développement des circuits courts et le 100 % local.
22	Promouvoir l'autosuffisance énergétique par le développement des énergies renouvelables.
24	Poursuivre une politique d'acquisition et de sauvegarde d'espaces clefs de biodiversité forestière.
26	Déployer une politique d'accès au logement, responsable socialement et écologiquement.
27	Favoriser les usages responsables de la ressource en eau et sa valorisation.
28	Développer un système d'autopartage décarboné, notamment à partir de la flotte départementale.



Vesoul, une ville 100 % naturelle



Alain Chrétien,
maire de Vesoul et président de la communauté d'agglomération
Sandrine Abrant-Grandgirard,
adjointe au maire



© Ville de Vesoul

À Vesoul, la volonté de l'équipe municipale autour du maire, Alain Chrétien, est forte pour porter des politiques publiques centrées sur la transition écologique. C'est en se montrant collectivement exemplaire sur la réduction des consommables, la rénovation des bâtiments publics, le remplacement des véhicules de services, l'éclairage public ou encore en réintroduisant la nature en ville, que la municipalité souhaite encourager les bonnes pratiques auprès de ses concitoyens. Montrer l'exemple et permettre l'initiative sont les maîtres-mots de la politique initiée. C'est par exemple un investissement de deux millions d'euros pour poursuivre la piste cyclable qui traverse la ville et, ainsi, permettre aux habitants de (re)monter sur leurs vélos en toute sécurité. C'est également la mise en place de permis de végétaliser. « Les citoyens peuvent, sur la base d'un projet, occuper le domaine public - actuellement deux sites à végétaliser - à condition de les entretenir ». Vesoul s'inscrit, ainsi, dans la dynamique des Incroyables

comestibles, dont l'adjointe au maire, Sandrine Abrant-Grandgirard, est, par ailleurs, à l'initiative. S'il y a bien une marque de fabrique de la politique municipale, c'est peut-être celle-ci. Remettre du végétal là où, trop longtemps, les villes ont construit du minéral. Cette tendance s'illustre par le projet de plantations de 2 000 arbres sur le mandat, un projet de verger pédagogique, des potagers dans les écoles, des murs végétaux en palettes, un projet de maraîchage municipal et de ferme pédagogique, la création de 17 jardins familiaux pour compléter les 69 existants. Les idées ne manquent pas. Il suffit de faire quelques détours dans le centre-ville pour observer les changements en train de se faire. Les multiples plantations égaient chaque espace possible. Il a déjà été montré que la question du cadre de vie est un élément moteur pour mobiliser la population. Un territoire qui se montre en mouvement, qui crée un terreau favorable, favorise généralement le respect des espaces publics, voire l'engagement à son entretien, si la possibilité de le faire est laissée par la puissance publique.

Évidemment, tout ceci nécessite de l'accompagnement et l'ouverture d'espaces de dialogue. Là aussi, c'est ce qu'a souhaité initier la municipalité avec la création de plusieurs instances d'échanges avec la population, dont un Conseil environnemental des jeunes. Le maire a souhaité en faire un élément fort de son programme, lors des élections municipales de 2020. Les jeunes constituent des acteurs importants du territoire local en ce

qu'ils sont les futurs gestionnaires, animateurs, dirigeants des politiques publiques locales. Les impliquer et les faire participer à la conduite des affaires locales permet, à la fois, de susciter des éventuelles appétences pour la chose publique, tout en montrant de l'intérieur les éventuelles difficultés de cette mission. Est donc né ce conseil, qui réunit actuellement une dizaine de jeunes de 12 à 20 ans, à la parité absolue. Engagés sur un mandat de deux ans renouvelable, ils disposent d'un budget de 30 000 € en investissement et fonctionnement. À ce jour, au-delà de l'instance qui se réunit à raison de deux plénières par an et une commission tous les mois, les jeunes se sont investis dans l'organisation de la fête de l'environnement qui se déroule en mai et ont investi dans des kits de nettoyage pour faciliter les journées citoyennes de ramassage des déchets dans la ville. L'apprentissage se fait au gré des missions et l'instance a, ainsi, une vertu pédagogique. Sandrine Abrant-Grandgirard, par ailleurs enseignante, le sait sûrement mieux que quiconque. Vesoul est donc une ville qui agit et accompagne les démarches citoyennes. Nous avons là, sans doute, les deux ingrédients nécessaires pour tenir en équilibre des politiques de transition écologique, face aux déséquilibres subis ces derniers temps par la nature.



CONTACT :

ville-vesoul@vesoul.fr



EN SAVOIR PLUS :

www.vesoul.fr



« Je m'appelle Meryem, j'ai 15 ans, je suis au lycée Belin en classe de seconde. J'habite à Vesoul. Mon engagement est pour faire avancer la cause écologique et montrer que les jeunes y sont très engagés. Ce qui a été mis en place

et qui me tient à cœur est le ramassage des déchets car on voit la quantité que cela représente et la participation des jeunes à la fête de l'environnement sur un week-end pour sensibiliser toute la population. »

Meryem, jeune membre du
Conseil environnemental des jeunes



« La sobriété énergétique s'impose aujourd'hui à tous : elle n'est plus une option. Chacun doit adopter les bons gestes au quotidien y compris les collectivités qui doivent se montrer exemplaires dans la gestion de leurs ressources. Je souhaite que l'Agglomération de Vesoul soit un exemple au niveau de la région Bourgogne Franche-Comté en termes de gestion des énergies, de valorisation des déchets, de déplacements doux et de préservation des

ressources naturelles. La planète est notre patrimoine commun et notre bien le plus précieux. »

Alain Chrétien, maire de Vesoul
et président de la communauté d'agglomération



Dans le Clunisois, l'alimentation fédère les énergies



François Bonnetain,
maire de La Vineuse sur Frégande
(Saône-et-Loire)

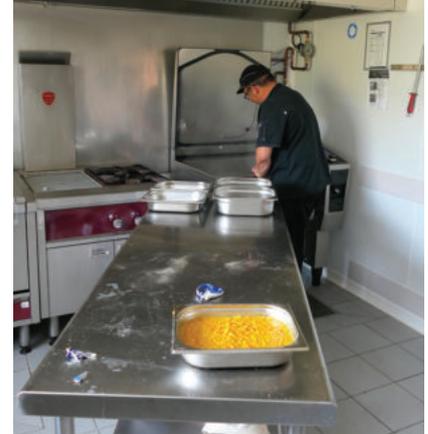
François Bonnetain en est convaincu : « les solutions viendront du terrain ». Ce « terrain », que le maire de La Vineuse sur Frégande décrit avec passion, a le visage de tous ces agriculteurs, producteurs, bénévoles associatifs, élus, habitants... qui font de la communauté de communes du Clunisois un territoire qui ne cesse de se réinventer, notamment autour des questions agricoles et alimentaires.

Nichées au sud de la Saône-et-Loire, les quarante-deux communes qui le composent, et dont Clunay en est le siège, sont une invitation au voyage entre nature et culture, dans un foisonnement de vallées, coteaux et bocage. Un bocage qui constitue l'une des identités paysagères de la région et qui s'insère dans une diversité agricole forte, faite de polyculture-élevage, où se croisent éleveurs de bovins, d'ovins, de caprins, mais aussi activités vigneronnes, sans oublier de petites exploitations autour de l'arboriculture et du maraîchage.

Dans ce petit pays de Cocagne, l'imagination est féconde, comme en témoignent les nombreux projets collectifs autour de l'alimentation, qui ont vu le jour depuis quelques années, pour développer l'économie locale. François Bonnetain évoque ainsi, non sans fierté, le dernier-né, emblématique de cet état d'esprit : le laboratoire agroalimentaire partagé du Clunisois, Melting Popote. Ouvert en 2020 sur la commune de Salornay-sur-Gule, cet équipement est un lieu de transformation des produits alimentaires en filière courte. Il permet aux éleveurs, maraîchers, métiers de bouche, associations, collectivités... de disposer de différents espaces pour préparer légumes, viandes, escargots, avec l'aide d'une équipe qualifiée (boucher, cuisinier) et des équipements agréés.

En présentant les acteurs de l'alimentation qui utilisent cet outil, le maire de La Vineuse sur Frégande précise que celui-ci est ouvert, à la fois, aux agriculteurs en bio, mais aussi à ceux qui sont en conventionnel. Une manière pour lui de réaffirmer que la dynamique collective à l'œuvre dans le Clunisois n'est pas un vain mot et que, ajoute-t-il, « mettre les gens ensemble est une question de bon sens ». Une boucherie, une légumerie, un séchoir à viande, une pâtisserie, une cuisine : les 330 m² du laboratoire sont un peu à l'image du territoire sur lequel il est implanté, un mélange de diversité et de savoir-faire dans les pratiques culturelles. De fait, le nom de l'association qui gère celui-ci ne doit rien au hasard évidemment. Référence explicite à l'expression américaine « melting pot », qui désigne le vivre ensemble d'une société avec toutes ses origines et ses particularités, l'association Melting Popote exprime cette volonté de regrouper toutes les compétences et les modes de faire des habitants de la communauté de communes du Clunisois. C'est en partant de ce principe qu'a été imaginé, dès 2015, le projet du laboratoire de Salornay. « À l'époque, rappelle François Bonnetain, nous avions déjà lancé plusieurs initiatives sur le territoire autour de l'alimentation locale et collective, mais nous avons constaté que si nous voulions accélérer le développement de celles-ci, il fallait que nous disposions d'un équipement de transformation de proximité, adapté aux besoins de chacun. »

La phase de préparation va durer jusqu'en 2019, emmenée notamment par Marie Chauvet (devenue, entre-temps, maire de Clunay), l'une des chevilles ouvrières d'une autre association locale, Cantines en mouvement. Regroupant élus locaux, parents d'élèves, enseignants, personnel des cantines..., cette association inspirera,



L'atelier de transformation de Melting Popote
© Antoine Lagneau

dans son fonctionnement participatif et horizontal, comme dans les idées développées, la démarche Melting Popote. Une démarche d'équipe qui, après avoir levé doutes et freins initiaux, réussira à convaincre, outre la communauté de communes du Clunisois, qui a pris en charge l'investissement immobilier, plusieurs financeurs dont la Région Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi le Département de Saône-et-Loire, ainsi que l'Europe.

Aujourd'hui, un peu plus d'un an après l'entrée en fonction de cet équipement, une trentaine de producteurs travaillent régulièrement avec ce que certains qualifient de véritable « coworking alimentaire ». Le laboratoire de Salornay fournit aussi deux cantines issues de regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI) situés à proximité. Une vraie réussite pour François Bonnetain qui, sans nier certaines difficultés, souhaite « laisser du temps au temps » pour que Melting Popote puisse s'installer durablement dans le paysage clunisois. Une ambition qui fait écho au récent engagement de la collectivité dans la mise en œuvre d'un PAT (projet alimentaire territorial), un outil de partages et de rencontres multi-acteurs, qui correspond parfaitement à la philosophie de ce territoire.



Terrines produites par Melting Popote © Antoine Lagneau



Le Clunisois © Antoine Lagneau



CONTACT :
contact@enclunisois.fr



EN SAVOIR PLUS :
<https://enclunisois.fr>



La Puisaye-Forterre : une communauté de communes qui se mobili(ti)se



Dominique Morisset,
vice-président en charge de l'environnement
et des circuits courts de la communauté
de communes de Puisaye-Forterre



Saint-Sauveur-en-Puisaye © André Costargent pixabay

Située au sud-ouest de l'Yonne, frontalière du Loiret et de la Nièvre, la communauté de communes de Puisaye-Forterre, à l'image de nombreuses communautés de communes de sa taille, actionne tous les leviers en sa possession pour préserver son territoire, tout en assurant son développement. Subtil équilibre à maintenir, mais la « Puisaye-Forterre a du génie », selon son vice-président, Dominique Morisset, en charge de l'environnement et des circuits courts. Un génie qui se déploie au cœur d'un territoire labellisé zone Natura 2000 en menant, entre autres, de nombreuses études (sur les tourbières, la pollution lumineuse...) et en réalisant le seul atlas de la biodiversité porté par une communauté de communes du département de l'Yonne. Cet atlas - qui regroupe quatre communes - propose, par ailleurs, de nombreuses animations de sensibilisation à destination de la population, permettant à cette dernière de contribuer à la connaissance des espèces de Puisaye-Forterre, en vue de la création d'un livret, futur support d'animation grand public et scolaire.

Le président et les élus de ce territoire, composé de 57 communes et plus de 37 000 habitants, sont aujourd'hui persuadés de l'importance de l'action au niveau local, pour répondre aux crises environnementales de demain. Les enjeux de préservation de la biodiversité sont majeurs, mais doivent s'accompagner d'actions de développement d'un environnement favorable à la santé humaine, au sens large du terme. Sur les seules problématiques énergétiques : rénovation énergétique

des bâtiments publics et accompagnement des acteurs privés en la matière, future centrale photovoltaïque avec financement participatif, PCAET..., les initiatives ne manquent pas sur le territoire. C'est en poursuivant cette dynamique que les élus font également le choix d'agir fortement sur les questions de mobilités, caractéristiques des territoires ruraux, encore trop majoritairement centrés sur la voiture individuelle. C'est en ce sens qu'à partir d'un diagnostic partagé avec la population, portant sur leurs usages et leurs besoins, un plan mobilité est en cours de rédaction.

À l'heure où de nombreux territoires expérimentent la méthode participative du « diagnostic en marchant », en Puisaye-Forterre, on expérimente la méthode du « diagnostic en roulant à vélo ». Sur un parcours de cinq à dix km, lors d'une journée de la mobilité, les élus et acteurs du territoire expérimentent un parcours et échangent sur les éventuels points noirs rencontrés, notamment sécuritaires. Par ailleurs, le territoire participe au Challenge de la mobilité de l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, pour sensibiliser sur les trajets domicile-travail. Sous le slogan « Au travail, on s'y rend autrement », la manifestation récompensera les salariés qui s'engageront à modifier leurs modes de déplacement. Dans la continuité, et concernant ce même mode de transport, la communauté de communes votera, cet automne, une aide à hauteur de 100 € pour l'acquisition d'un vélo électrique. Parallèlement, le RézoPouce a été déployé, depuis 2020, pour favoriser l'auto-stop.

Enfin, un réseau de mobilité solidaire, à l'attention des plus fragiles, sera proposé à l'horizon 2023. Sur ce dernier projet, ce sont des conducteurs bénévoles qui proposeront leurs services, afin de conduire les demandeurs vers les multiples services proposés sur le territoire. Au niveau infrastructures, la communauté de communes travaille sur un projet majeur de parcours cyclable traversant l'intégralité du territoire communautaire. Comme vous pouvez le voir, le territoire est mobile sur la question !



Une mobilisation des élus est essentielle pour développer de nouveaux projets, au sein de la communauté de communes, au service des citoyens, avec cette idée sous-jacente de sortir d'une représentation limitée, qui identifie « la communauté de communes uniquement comme un service de gestion des poubelles et oublie l'ensemble des compétences de la collectivité », précise Dominique Morisset.

Les élus communautaires souhaitent aller plus loin dans leur réflexion sur les enjeux environnementaux, en imaginant, par exemple, la récupération des eaux de pluie pour alimenter les toilettes publiques. Procédé interdit à ce jour pour des raisons sanitaires, le vice-président compte bien poursuivre sa mobilisation à ce sujet, au regard de l'importance des enjeux liés à la consommation de l'eau pour les années à venir.



CONTACT :

contact@cc-puisayeforterre.fr



EN SAVOIR PLUS :

www.puisaye-forterre.com



Danjoutin : d'une gouvernance entre élus à une gouvernance citoyenne



Emmanuel Formet,
maire de Danjoutin
(Territoire de Belfort)



Assemblée communale © Commune de Danjoutin

À Danjoutin, petite ville de 3 700 habitants de l'agglomération belfortaine, on développe une certaine idée de la démocratie. À l'origine de la réflexion et de la mise en place d'une forme de gouvernance, un maire, Emmanuel Formet, qui observe que « lorsqu'on est simple élu sans délégation particulière, on a du mal à suivre les affaires municipales ». D'où une volonté de changer l'approche, car « tout le monde doit avoir un petit bout pour rester dans le train ». C'est ainsi qu'une réduction du nombre d'adjoints se fait pour permettre la mise en place de 14 délégations. Tous les délégués touchent une indemnité. Le partage du travail s'accompagne donc du partage de la contrepartie publique. Ce n'est pas moins de 12 thématiques qui sont travaillées actuellement au sein de la municipalité avec, à chaque fois, quatre à cinq élus qui travaillent en équipe. C'est la première étape de la démocratie participative, selon Emmanuel Formet.

Au niveau des citoyens, le constat est fait, à Danjoutin comme ailleurs, de la coupure avec le champ du politique. Dans la continuité de la démarche, initiée entre les élus et inspirée par l'expérience de la commune de Saillans dans la Drôme, une formation est proposée à l'ensemble des élus. Concomitamment, la commune met en œuvre des Groupes actions solutions (GAS). Certes animés par des élus, l'idée est, toutefois, de laisser toute la place aux habitants. On ne trouve pas plus de deux ou trois élus dans chaque groupe qui travaille, à la fois, sur des équipements - comme l'utilisation du fort de la commune, le devenir du parcours de santé, la sécurité routière - et des axes moins opérationnels, tels que la communication. Lors d'une assemblée communale, instance ouverte à tous les citoyens de la commune, réunissant à chaque fois entre 30 et 50 personnes, les projets sont présentés par les animateurs de groupes. Les actions proposées par les citoyens sont larges : refonte de la revue municipi-

pale, affichage public, ajouts de trottoirs, création de passages cloutés, transformation du parcours de santé en parcours de promenade, accompagné par des panneaux d'informations sur la nature. Il est toutefois paradoxal de noter, que, hormis cette dernière action, les citoyens ne soient davantage mobilisés sur les questions de transition écologique dans une commune qui pratique dans ce domaine depuis plus de vingt ans. Sobriété dans les bâtiments publics, nouvelle réduction de l'éclairage public, centrale solaire sur le gymnase, les initiatives sont nombreuses, mais demeurent sous l'impulsion des élus. L'hypothèse du maire se situe autour du peu de sensibilisation à la question des citoyens par la faiblesse de l'affichage politique nationale en la matière. Même si « les choses évoluent dans les prises de conscience, notamment suite aux différents étés que nous passons », Emmanuel Formet pense que l'affichage politique au plan national, et en cascade aux niveaux régional et

départemental, doit être plus fort encore, tellement les enjeux sont fondamentaux pour la survie de l'humanité aujourd'hui.

Il garde néanmoins l'espoir, car, dans une autre instance dans sa commune - le comité citoyen transition écologique -, composé d'une vingtaine de personnes, on trouve cinq jeunes de 7 à 17 ans. Ces derniers sont très sensibilisés par la question écologique et ont introduit la nécessité de planter des arbres fruitiers, afin de développer un verger participatif.

Deux autres GAS se développent sur le stationnement et la rénovation routière d'un quartier. La gouvernance peut paraître complexe, mais l'articulation semble fluide entre les comités citoyens, qui se positionnent sur des sujets de fond opérationnels, et les GAS, qui s'inscrivent davantage dans la résolution des difficultés ponctuelles. Il reste à lier plus fortement encore les GAS avec les questions de transition écologique. Dans tous les cas, l'expérience danjoutinoise montre la difficulté à concilier les préoccupations publiques et privées. La gouvernance initiée par la Ville devrait permettre de réduire progressivement cet écart. C'est un souhait pour le maire, affiché clairement écologiste.



CONTACT :

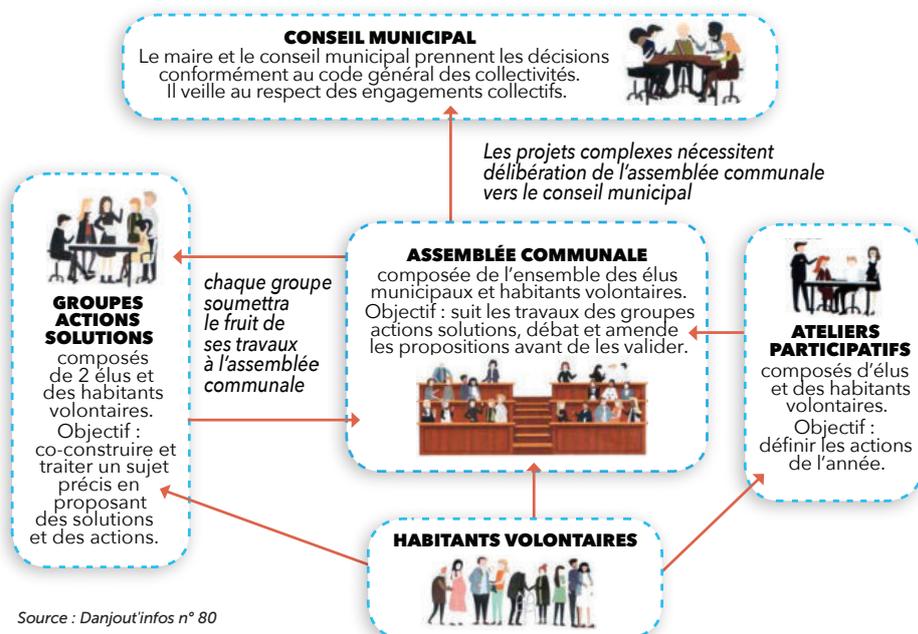
secretariat@mairiedanjoutin.fr



EN SAVOIR PLUS :

www.mairiedanjoutin.fr

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À DANJOUTIN



Source : Danjout'infos n° 80

POUR ALLER *plus loin*

À LIRE

Inventer la démocratie du XXI^{ème} siècle. L'Assemblée citoyenne du futur

Dominique Bourg, Marie-Anne Cohendet, Loïc Blondiaux.
Floran Augagneur, Jean-Michel Fourniau, Bastien François, Michel Prieur.
Les liens qui libèrent, 2017

Le référendum d'initiative citoyenne délibératif

Loïc Blondiaux et al. Fondation Terra Nova, 2019

Le tournant délibératif. Bilan et perspectives

Loïc Blondiaux, Bernard Manin. Presses de Sciences Po, 2020

Le coup d'État citoyen : ces initiatives qui réinventent la démocratie

Elisa Lewis, Romain Slitine, 2016

La démocratie participative : histoire et généalogie

Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer. La découverte, 2011

Petit manuel de résistance contemporaine : récits et stratégies pour transformer le monde

Cyril Dion. Actes sud, 2021

Charte de la participation du public

Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2017

L'innovation démocratique en Bourgogne Franche-Comté ?

CESER BFC, octobre 2016

Les démarches de participation citoyenne : boîte à outils

Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, 2017

La participation citoyenne : réussir la planification et l'aménagement durables

Ademe, Attitudes urbaines, Cahiers méthodologiques de l'AEU2, 2016

Villages. Élus et citoyens en action : pour mieux vivre dans les territoires

Hors-série n° 2 octobre 2017

Horizons publics. Les collectivités locales face aux défis des transitions : quel accompagnement ?

Hors-série été 2022

À EXPLORER

Institut de la Concertation et de la Participation Citoyenne

<https://i-cpc.org/>

Décider ensemble

www.deciderensemble.com

Démocratie ouverte

www.democratieouverte.org



Retrouvez tous les documents du
fonds documentaire d'Alterre dans
le catalogue en ligne du service
d'information et de documentation :

www.alterrebourgognefranche.comte.org

Le service d'information et de documentation d'Alterre met
à votre disposition ses ressources en consultation et en prêt.

 Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

 La Bourdonnerie, 2 allée Pierre Lacroute • Dijon

Pour tout renseignement, contacter la documentaliste.

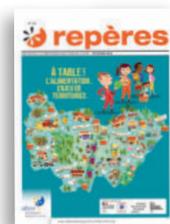
 03 80 68 44 30

 info.environnement@alterrebfc.org



Transitions : la Bourgogne- Franche-Comté fait sa métamorphose

Alterre, Repères n° 81, 2020



À table ! L'alimentation : enjeu de territoires

Alterre, Repères n° 83,
2021

REMERCIEMENTS

Éric Houtley, Sarah Persil et Sylvain Riffard (Région Bourgogne-Franche-Comté), Jean-François Caron (commune de Loos-en-Gohelle), Loïc Blondiaux (Université de Paris I Panthéon-Sorbonne), Jean-Luc Saublet (ADEME Bourgogne-Franche-Comté), Alex Roy (DREAL Bourgogne-Franche-Comté), Pierre De Oliveira, Laurent Auzoult-Chagnault et Dany Lapostolle (Université de Bourgogne-Franche-Comté), Philippe Chagnon et Céline Tonot (Ville de Longvic), Céline Renaud (association Re Bon), Gaëlle Journot (Préval Haut-Doubs), Marie-Odile Mainguet (commune de Montain), Fabien Bazin, Geoffrey Darmencier et Blandine Delaporte (Département de la Nièvre), Sandrine Abrant-Grandgirard, Alain Chrétien et Sonia Wicky (Ville de Vesoul), Meryem (Conseil environnemental des jeunes de la Ville de Vesoul), François Bonnetain (commune de La Vineuse sur Frégande), Dominique Morisset (communauté de communes de Puisaye-Forterre), Emmanuel Formet (commune de Danjoutin)

La reproduction des informations contenues dans REPÈRES est autorisée, à condition d'en mentionner la source et l'origine.
Alterre Bourgogne-Franche-Comté demande à toute personne utilisant ou reproduisant ces informations dans un document
de bien vouloir lui en adresser un exemplaire.

Périodique d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté

La Bourdonnerie - 2 allée Pierre Lacroute - 21000 Dijon

Tél. 03 80 68 44 30 - Courriel : contact@alterrebfc.org

Site Internet : www.alterrebourgognefranche.comte.org

Facebook : www.facebook.com/AlterreBFC

Twitter : @AlterreBFC

LinkedIn : www.linkedin.com/company/alterrebfc

Directeur de la publication : Jean-Patrick Masson

Coordination, rédaction : Axel Othelet, Valérie Trivier

Secrétariat de rédaction : Valérie Trivier

Ont également collaboré : Camille Buyck, Aline Ginda,
Antoine Lagneau

Coordination graphique et relecture : Aurélie Berbey

Design graphique et couverture : Laurence Berthel

Imprimé par S2E Impressions

sur papier 100 % recyclé certifié FSC

Dépôt légal 4^e trimestre 2022

ISSN : 1957-1798

Avec le concours financier de :

